

LP E-commerce et Marketing Numérique

Parcours : Marketing et Commerce sur Internet

Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou
contrat de professionnalisation

Durée de la formation

12 mois
557 heures
ECTS* : 60

*Système européen de transfert et d'accumulation
de crédits

Formation délivrée par



► Objectifs

La licence professionnelle commerce, E-Commerce et Marketing Numérique (ECMN) permet aux étudiants d'avoir une approche complète du commerce et du e-marketing applicable à tous les secteurs d'activités.

Cette formation, très opérationnelle, répond aux besoins de nouvelles compétences. Elle est à la croisée du marketing et de la technologie.

De ce fait, la formation dispensée au sein de la Licence pro ECMN est très appréciée des entreprises : la licence privilégie l'autonomie, l'initiative et l'acquisition de comportements professionnels afin de faciliter l'insertion dans l'entreprise. Elle favorise aussi la création d'entreprises.

Créée en 1999, la Licence Pro ECMN dispose maintenant d'un réseau d'anciens (Alumni) très actif notamment à travers les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn...). Il participe à l'offre de contrats d'apprentissage, de contrats de professionnalisation, et d'emplois à l'issue de la formation.

L'équipe pédagogique est composée presque en totalité de professionnels de l'E-Commerce (web et mobile), consultants, dirigeants de Start ups reconnus et, pour la plupart, auteurs d'ouvrages dans leurs domaines.

La formation est réalisée au sein de l'Efrei (Ecole d'ingénieurs) ce qui permet aux étudiants de bénéficier de la notoriété et de l'environnement d'une Ecole d'ingénieurs créée en 1936 experte du numérique, et reconnue nationalement et internationalement.

► Accès au diplôme

Être titulaire d'un DUT, L2 ou DEUST, BTS en commerce, communication, marketing, informatique, réseaux, économie, gestion ou d'un diplôme de niveau 5.

Admission : sur dossier uniquement

Dépôt de candidature : à partir du 1er février

Tous les candidats doivent obligatoirement déposer leur candidature via le site <https://www.iut-evry.fr/nos-formations/lp/>

► Rythme d'alternance

2 jours en formation (jeudi et vendredi) / 3 jours en entreprise

Site web de l'Efrei : www.efrei.fr / Page Facebook de l'Efrei : <https://www.facebook.com/efrei>

Métro Villejuif-Louis Aragon

Modalités pédagogiques : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

► Contacts

Responsable pédagogique : Philippe USSEGLIO-NANOT et Xavier BOUVIER

Contact administratif : Malika ROLNIN - malika.rolnin@univ-evry.fr - Tél. : 01 69 47 73 64

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : PUJOL Adeline - a.pujol@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 07 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / [En savoir +](#)

► Lieu(x) de formation

EFREI - école d'ingénieurs
30-32 avenue de la République
94800 VILLEJUIF



Programme de la formation

L'enseignement de la Licence Professionnelle e-commerce et marketing numérique est composé de 7 unités d'enseignement (UE), dont un projet tutoré, et un mémoire. L'obtention de la Licence permet l'acquisition automatique de 60 crédits ECTS (European Credit Transfert System).

UE 1 : Marketing et communication

- Webmarketing stratégique
- Webmarketing opérationnel (Emarketing et Mobimarketing)
- Webmarketing relationnel (community management)
- Communication On et Off line
- Presse et rédaction On line
- Référencement de sites (web et mobiles)

UE 2 : Environnement pluridimensionnel

- Enjeux du Multimédia
- Anglais
- Sociologie
- Gestion des réseaux et systèmes
- Droit

UE 3 : La formalisation de l'idée du site ou de l'application

- Conception de sites
- Cahier des charges

UE 4 : La mise en œuvre et le suivi du site ou de l'application

- Management de projets
- Réalisations de sites

UE 5 : E-Commerce

- E-business
- Transport et Logistique

UE 6 : Expertises E-Commerce

- Internet

UE 7 : Projet tutoré

- L'enjeu du projet tutoré est de donner aux étudiants une pratique professionnelle (études, conseils, réalisations...), ils vont travailler sur un véritable projet professionnel par équipes issu d'une problématique confiée par une entreprise (analyse stratégique, refonte de site web, d'une application mobile, création d'un bloc et animation, mise en place d'une stratégie d'acquisition de clients...). Ils sont encadrés par un chef de projet professionnel et font un point régulier lors de "sprints" où ils exposent l'état d'avancement de leur projet, avant une soutenance finale qui a lieu devant leur "client".
- Projet tutoré
- Coaching et soutenance projet tutoré

UE 8 Entreprise et mémoire professionnel

Le pôle professionnel est composé du mémoire professionnel et de la soutenance professionnelle. L'étudiant aura à réaliser un mémoire professionnel, véritable analyse d'une problématique. Il devra ensuite soutenir ce mémoire devant un jury.

- Mémoire professionnel / Projet professionnel
- Soutenance professionnelle

Blocs de compétences

Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Maîtrise des différentes techniques d'information et de communication

- Maîtriser les techniques numériques
- Concevoir et gérer des sites internet
- Gérer des bases de données
- Mettre en œuvre des moyens en communication

Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation

- Mobiliser des fondamentaux du marketing
- Maîtriser les spécificités du marketing en ligne

Public concerné

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

Attention : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.